



Publié le : 08/10/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 18 septembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 21h07

Etaient présents : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°69), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n°69), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°69), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°69), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°42 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°62), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à compter de la question n°5), **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN (à compter de la question n°5), **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°48 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon :** M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie Lambert, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Brailans :** M. Alain BLESSEMAYLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champoux :** M. Romain VIENET, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Rancenay :** Mme Nadine

DUSSAUCY, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER , **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Aurélien LAROPPE

Procurations de vote : **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon** : M. Hasni ALEM à M. André TERZO, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°68 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Claudine CAULET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Aline CHASSAGNE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Ludovic FAGAUT à Mme Claude VARET (à compter de la question n°69), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°68 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Christine WERTHE, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 43), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAERHR, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 5), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Sylvie WANLIN à Mme Julie CHETTOUH
Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS à M. Jean-Pierre JANNIN, **Gennes** : M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD à Mme Lorine GAGLIOLO, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT à M. Franck RACLOT, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE à M. Gilles ORY, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN à Mme Anne OLSZAK (jusqu'à la question n°4 incluse), **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2025/2025.00297

Rapport n°43 - Schéma Territorial Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation

Schéma Territorial Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	27/08/2025	Favorable
Bureau	11/09/2025	Favorable

Inscription budgétaire
<i>Sans incidence budgétaire</i>

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter les principaux enjeux et orientations du Schéma Territorial Enseignement Supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation de Grand Besançon Métropole qui propose une actualisation de la stratégie de soutien de la collectivité en la matière. Initiée dès 2023, une réflexion approfondie a permis de faire émerger, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire, des préconisations d'action publique à même de favoriser la consolidation de l'écosystème Grand Bisontin d'Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation qui constitue un moteur central du dynamisme du territoire.

I. L'écosystème territorial ESRI et Vie étudiante Grand Bisontin

L'Enseignement supérieur, la Vie étudiante, la Recherche et l'Innovation composent un système, un moteur essentiel du dynamisme, de la créativité, de la visibilité comme de l'attractivité du territoire grand bisontin.

Le principal acteur du site, la nouvelle Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) créée au 1^{er} janvier 2025, représente l'un des principaux employeurs du territoire Grand Bisontin. Ses effectifs d'enseignants-chercheurs et de personnels supports sont associés aux personnels propres des organismes nationaux de recherche accueillis dans les unités mixtes de recherche (CNRS, Inserm, EFS).

Les 25 000 étudiants et apprenants du territoire, dont environ 12% d'étudiants étrangers, constituent une population motrice de la vitalité culturelle, associative et économique du territoire. GBM collabore de manière étroite avec les différents opérateurs de la Vie étudiante (UMLP, Crous BFC et écoles) pour faciliter leur parcours de vie et accompagner leurs réussite et insertion professionnelle.

Les capacités de formation supérieure du site reposent, pour l'essentiel, sur l'UMLP et ses différentes composantes (5 UFR, IUT, école d'ingénieur ISIFC et instituts internes : CLA, IAE, IPAG et INSPE). Mais autour de cet acteur central, coexistent des structures de formation visibles et attractives à l'échelle nationale dans le domaine des microtechniques (école d'ingénieur SUPMICROTECH), de la santé et du social (ISIFC, IFPS et IRTS), des Arts et de la communication visuelle (ISBA), de l'agroalimentaire (ENILEA), ainsi qu'un réseau de Lycées publics proposant des formations supérieures (BTS, classes préparatoires et DNMADE), et des écoles privées à effectifs importants (ECM, ESTM-Pigier).

L'ensemble de ces structures composent un écosystème de formation supérieure qui couvre l'ensemble du spectre disciplinaire, comme des niveaux de formation, et permet d'accueillir tous les cursus initiaux, ainsi que de déployer de la formation continue tout au long de la vie. Cette offre est une source clé de développement du territoire par la montée en gamme des compétences locales et régionales, comme par l'attractivité des talents, professionnels et étudiants, qu'elle génère.

Adossées à ces compétences de formation, les forces de recherche publique sont structurées autour de 19 unités de recherche (dont 7 unités mixtes de recherche entre l'UMLP, le CNRS, l'INSERM et l'EFS), de 27 plateformes scientifiques et de 6 écoles doctorales. Cette organisation permet de disposer d'une force de frappe scientifique pluridisciplinaire majeure dans des domaines d'excellence

du tissu économique local (matériaux avancés, photonique, nanotechnologies, santé) et en réponse à de grands enjeux sociétaux (énergie, environnement, santé et bien vieillir, etc.). Dans un contexte de transitions écologiques, économiques et sociales majeures à engager pour dessiner des perspectives sociétales plus justes et durables, la communauté urbaine soutient ces capacités de créativité et d'innovation pour ressourcer les acteurs de son territoire.

Enfin, et prenant appui sur l'ensemble de ces compétences, Besançon constitue un écosystème particulièrement fécond en matière d'innovation. La politique de sites portée par GBM, notamment, sur les technopoles Temis Microtech et Bio Innovation participe à réunir l'ensemble des acteurs de la chaîne d'innovation : recherche & formation, montage de projet de recherche public-privé, transfert de technologie, accompagnement à la création d'entreprise, financement de startups, et sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

L'ensemble de ces déterminants font de l'écosystème ESRI, et de ses acteurs, un moteur majeur d'attractivité et de développement du territoire en termes :

- démographique (jeunesse et dynamisme de la population bisontine, attractivité et rayonnement) ;
- économique (emplois directs et induits, formation des compétences de demain, fortes capacités de recherche, rouage essentiel de l'innovation et de la création d'entreprises) ;
- et culturel (créativité, vitalité du tissu associatif culturel et sportif, ouverture des Sciences à la société).

Cet écosystème, par les fonctions (emplois tertiaires supérieurs) et les compétences qui le composent, conforte la dimension métropolitaine du territoire et positionne Besançon sur la carte nationale et internationale.

II. La stratégie de Grand Besançon Métropole dans un contexte évolutif

Dès 2005, GBM a développé une stratégie très active en matière d'innovation adossée à la recherche appliquée en lien avec les filières stratégiques du territoire, dans une logique de spécialisation et d'imbrication étroite des acteurs.

Relevant initialement de la compétence de la Ville de Besançon, la compétence « Enseignement Supérieur et Recherche » a été partiellement transférée en 2015 à GBM¹. En mars 2016, cette dernière a statué sur l'intérêt communautaire de l'ESR² permettant de consolider le périmètre de ses interventions sur l'ensemble de la chaîne ESRI. La même année était définie la stratégie de la collectivité en la matière³.

C'est dans le cadre de ces prérogatives que GBM intervient pour accompagner les projets portés par les acteurs ESRI au bénéfice du territoire.

Dans le cadre d'un dialogue constant avec l'Etat, qui demeure le principal opérateur de ces champs d'action publique, et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, cheffe de file en matière d'ESRI sur son territoire, GBM apporte un soutien conséquent aux projets portés par les acteurs dans leurs différentes missions au bénéfice de cet écosystème.

Cette ambition de « faire système » autour de l'ESRI et de la Vie étudiante en faveur d'un développement harmonieux et concerté du territoire s'est notamment traduit par la mise en œuvre, en 2018, d'un partenariat stratégique, Grand Besançon Synergie Campus⁴, qui réunit les établissements d'enseignement supérieur, les opérateurs de la Vie étudiante, les organismes de recherche, des collectivités et des acteurs économiques du territoire. Ce partenariat permet de mutualiser les compétences, de favoriser les projets collaboratifs et de valoriser les atouts du territoire. Il incarne

¹ Délibération n°2015/002750 du Conseil de Communauté du 19 mars 2015 « Transfert partiel de la compétence Enseignement Supérieur - Mise à disposition de services ».

² Délibération n°2016/003146 du Conseil de Communauté du 31 mars 2016 « Intérêt communautaire de l'Enseignement supérieur ».

³ Délibération n°2016/003145 du Conseil de Communauté du 31 mars 2016 « Stratégie de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Grand Besançon ».

⁴ Délibération n°2018/004187 du Conseil de Communauté du 24 mai 2018 « Signature du protocole Synergie Campus ».

l'engagement collectif pour faire des campus bisontins un moteur de développement, un lieu de vie attractif et un levier de rayonnement national et international.

Cette structuration intelligente et collective a notamment permis de concrétiser l'ambitieux projet de transformation du Campus Bouloie Temis, comme de renforcer plus généralement les capacités de l'ensemble de l'écosystème.

Cependant, le paysage national et régional de l'ESRI – Vie étudiante a largement évolué depuis 20 ans.

Depuis le milieu des années 2000, la politique de l'Etat s'est schématiquement inscrite dans une double perspective de concentration croissante des moyens d'action sur un nombre restreint de grands pôles universitaires de visibilité internationale, et de systématisation d'un mode de financement par appels à projets compétitifs. En parallèle, bien que demeurant l'opérateur principal, l'Etat a organisé des transferts plus affirmés de compétences aux établissements (autonomie des universités, Loi LRU 2007) et collectivités (notamment régionales) en matière d'Enseignement supérieur et de Recherche, en complément des problématiques liées à l'innovation, et au développement économique, déjà largement décentralisées. Dans un contexte défini par une perte relative de visibilité de la capacité de recherche⁵ et d'innovation de rupture française au plan international, demeure la question centrale de rendre tangibles et efficaces, en dehors des très grandes métropoles qui focalisent les moyens, l'excellence scientifique et le transfert des connaissances vers les acteurs de la société.

Dans ce contexte, le rôle des collectivités territoriales en matière d'ESRI a été progressivement reconnu et renforcé au fil des évolutions législatives, qu'il s'agisse des lois d'orientation et de programmation spécifiques à l'ESR (lois LRU⁶, ESR⁷ et LPR⁸) ou des lois régissant plus globalement l'organisation de l'action publique (lois MAPTAM⁹ et NOTRe¹⁰).

La disparition en 2025, 10 ans après sa création, de la Communauté d'universités et d'établissements Université Bourgogne-Franche-Comté (COMUE UBFC) qui fédérait les universités et établissements régionaux, et permit de renforcer considérablement les capacités de recherche et d'enseignement supérieur via le label I-Site et les crédits afférents (PIA), a redessiné le paysage universitaire. La création au 1^{er} janvier 2025 de la nouvelle Université Marie et Louis Pasteur, se substituant à la COMUE UBFC et à l'Université de Franche-Comté, a fait émerger un nouvel acteur composé de deux établissements composantes (UTBM et SUPMICROTECH), et de six établissements associés (ENSAM-campus de Cluny, CHU de Besançon, ISBA, ESTA, EFS-BFC et Crous-BFC).

Enfin, de nouveaux enjeux de Vie étudiante ont émergé, notamment cristallisés au moment de la crise sanitaire de 2020 et qui ont mis en lumière, ou révélés, des fragilités nouvelles en matière de santé, de précarité socio-économique et alimentaire, qui participent à complexifier certains parcours étudiants.

III. Redessiner un positionnement moteur et collectif

L'ensemble de ces évolutions a incité Grand Besançon Métropole à engager, dès 2023, un travail approfondi de réflexion sur son positionnement en matière de soutien à l'ESRI et la Vie étudiante. Avec l'appui d'un bureau d'étude expert, la collectivité a déployé un programme couplant une approche de diagnostic et de parangonnage avec une large concertation des acteurs-clés du territoire, par le biais d'entretiens individuels et d'ateliers de concertation collectifs. Ce processus d'étude de 9

⁵ Entre 2012 et 2020, la France est passée du 6^e au 9^e rang mondial en nombre de publications scientifiques, soit une place relative de 3,6 % à 2,4% ; bien qu'en valeur absolue la production soit en croissance (Source : MESRI, WoS, HCERES-OST).

⁶ Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

⁷ Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

⁸ Loi 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur.

⁹ Loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

¹⁰ Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

mois, initié à l'été 2024, a abouti à la finalisation du Schéma Territorial Enseignement Supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation, objet du présent rapport.

L'opportunité de cette réflexion stratégique s'est trouvée conditionnée par un agenda particulièrement fécond qui a vu se concrétiser le Schéma directeur de la vie étudiante de l'Université de Franche-Comté et le Schéma Territorial de la Vie étudiante du Crous BFC en 2024, ainsi que la création de l'Université Marie et Louis Pasteur et l'adoption du nouveau Schéma régional ESRI de la Région Bourgogne-Franche-Comté début 2025.

L'ambition première du Schéma est de « faire système » autour de l'ESRI pour consolider et renforcer ses atouts au bénéfice de l'ensemble du territoire. Cette ambition repose sur des principes-cadres de l'action publique qui structurent la globalité de ce schéma :

- Mutualiser les moyens et compétences pour construire des stratégies, et actions, partagées ;
- Maximiser les effets-leviers de l'intervention GBM et articuler les financements pour conserver une réelle capacité d'action dans un contexte budgétaire contraint ;
- Travailler en subsidiarité pour favoriser les initiatives des acteurs au bon niveau d'action ;
- Et, enfin, constituer une gouvernance efficiente et collective, garante de la cohésion de l'action.

Le diagnostic initial et la concertation des acteurs ont permis d'identifier quatre axes stratégiques structurant les interventions de GBM en matière d'ESRI pour les prochaines années :

1. **Construire une Ville-Campus attractive** : le premier défi à relever est celui de l'attractivité, afin que l'écosystème ESRI bisontin puisse maintenir et accroître ses capacités scientifiques et la qualité de son enseignement supérieur. Il s'agit ici de continuer à attirer les jeunes étudiants régionaux pour qu'ils poursuivent leurs études, mais également des étudiants et personnels académiques d'autres horizons, et de développer une véritable image de Ville-Campus accueillante et dynamique à l'échelle nationale, européenne et internationale.
2. **Construire une Ville-Campus créative, innovante et compétitive** : le deuxième défi est celui de l'innovation, au cœur de la dynamique économique du territoire et du développement des entreprises. Il s'agit ici autant de transformer localement les résultats de la recherche en création d'entreprises, que de sensibiliser à la création d'entreprises académique ou privée, et d'impulser une dynamique d'innovation qu'elle soit technologique, sociale ou organisationnelle.
3. **Construire une Ville-Campus étudiante solidaire** : un habitant sur cinq de la ville de Besançon est un étudiant (1 sur 8 à l'échelle de GBM), il est essentiel d'apporter à cette part importante de la population des conditions de vie optimale, dans toutes les dimensions (logement, déplacements, santé, vie culturelle, vie associative et sociale), tout en veillant à ce que l'épanouissement des étudiants se traduise par une meilleure intégration dans la Cité, afin de contribuer à la dynamique locale.
4. **Construire une Ville-Campus collective et prospective** : la mise en œuvre du Schéma et des actions qui en découlent ne saurait être la seule responsabilité de GBM. La bonne réussite de cette démarche dépend de la mobilisation de l'ensemble des établissements et des compétences, non seulement pour une coordination intelligente de la politique de soutien à l'ESRI, en articulant toutes les initiatives, mais aussi, et de manière plus large, pour mettre toutes ces compétences au service de la vie de la Cité et de ses citoyens.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté vote le Schéma Territorial Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche et Innovation de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Aurélien LAROPPE
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

SOMMAIRE

EDITORIAL	5
I. Les enjeux du Schéma.....	7
I.1. L'ESRI sur le territoire de Grand Besançon Métropole - chiffres clés	8
I.2. Pourquoi un Schéma de l'ESRI ?	10
I.3. La méthode d'élaboration du Schéma	11
I.4. L'ambition : Faire système autour de l'ESRI	12
I.5. Le Schéma en un clin d'œil : les 4 axes stratégiques.....	12
II. Construire une Ville-Campus attractive	15
II.1. Synthèse du diagnostic.....	16
II.3. Axes prioritaires d'intervention.....	18
II.4. Indicateurs clés.....	22
III. Construire une Ville-Campus créative, innovante et compétitive.....	24
III.1. Synthèse du diagnostic.....	25
III.3. Axes prioritaires d'intervention.....	27
III.4. Indicateurs clés.....	31
IV. Construire une Ville-Campus étudiante solidaire	33
IV.1. Synthèse du diagnostic.....	34
IV.3. Axes prioritaires d'intervention	36
IV.4. Indicateurs clés.....	41
V. Construire une Ville-Campus collective et prospective	42
V.1. Synthèse du diagnostic.....	43
V.3. Axes prioritaires d'intervention	45
V.1. Indicateurs clés.....	48
Annexes	49
Annexe 1 – Glossaire ESRI et Vie étudiante	50
Annexe 2 – Liste des entretiens individuels	51
Annexe 3 – Listes des participants aux ateliers de concertation	52



EDITORIAL

L'Enseignement supérieur, la Vie étudiante, la Recherche et l'Innovation composent un système, un moteur essentiel du dynamisme, de la créativité et de l'attractivité de notre territoire grand bisontin.

« Besançon, Ville-Campus » s'incarne en premier lieu par la présence de ses importantes populations étudiante et professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle repose également sur la qualité de sa recherche et de ses formations comme de ses capacités d'innovation, trois axes majeurs qui nous positionnent sur une carte des pôles universitaires marquée par une concurrence accrue. La « Ville-Campus » est aussi faite de la richesse culturelle et associative étudiante qui font vivre le territoire et tissent du lien, dans un contexte de fragilisation croissante des étudiants.

Grand Besançon Métropole se positionne en soutien constant de ses partenaires de l'écosystème ESRI et mobilise différents leviers propres pour concrétiser la « Ville-Campus » de demain, prête à s'adapter à un contexte de crises multiformes.

Sur ces différents champs d'actions, la force du territoire, la cohérence des stratégies a fait ses preuves et doit nous inspirer pour garder un temps d'avance et innover ensemble à l'échelle territoriale.

Le présent schéma, fruit d'une réflexion initiée dès 2023 et qui clôt un processus de 9 mois de diagnostic et de concertations émerge dans une séquence-clé, et opportune, qui a vu se concrétiser le Schéma Territorial de la Vie étudiante du Crous (2024), la création de la nouvelle Université Marie et Louis Pasteur et l'adoption du nouveau Schéma régional ESRI de la Région Bourgogne-Franche-Comté (2025).

Construit en concertation avec l'ensemble de nos partenaires, ce Schéma définit des objectifs prioritaires qui doivent guider notre action collective, dans le respect des compétences et des stratégies de chacun, mais dans l'exigence du bien collectif.

Il se déploiera en interaction étroite avec l'ensemble des autres politiques publiques portées par GBM et qui contribuent à renforcer nos atouts universitaires.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Anne Vignot

Présidente de Grand Besançon Métropole



Benoit Vuillemin

Vice-Président de Grand Besançon Métropole



#1

Les enjeux du Schéma



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

I.1. L'ESRI SUR LE TERRITOIRE DE GRAND BESANÇON METROPOLE – CHIFFRES CLES

LES FORCES DE RECHERCHE



- > 19 unités de recherche, dont 7 UMR (en cotutelles avec le CNRS, l'INSERM et l'EFS)
- > 2 unités associées à des instituts Carnot (Télécom & Société Numérique, Opale)
- > 27 plateformes scientifiques
- > 6 écoles doctorales
- > 1 065 enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires
- > 147 personnels CNRS, dont 63 chercheurs et 73 ingénieurs et techniciens
- > 655 doctorants, 150 nouvelles thèses chaque année



L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

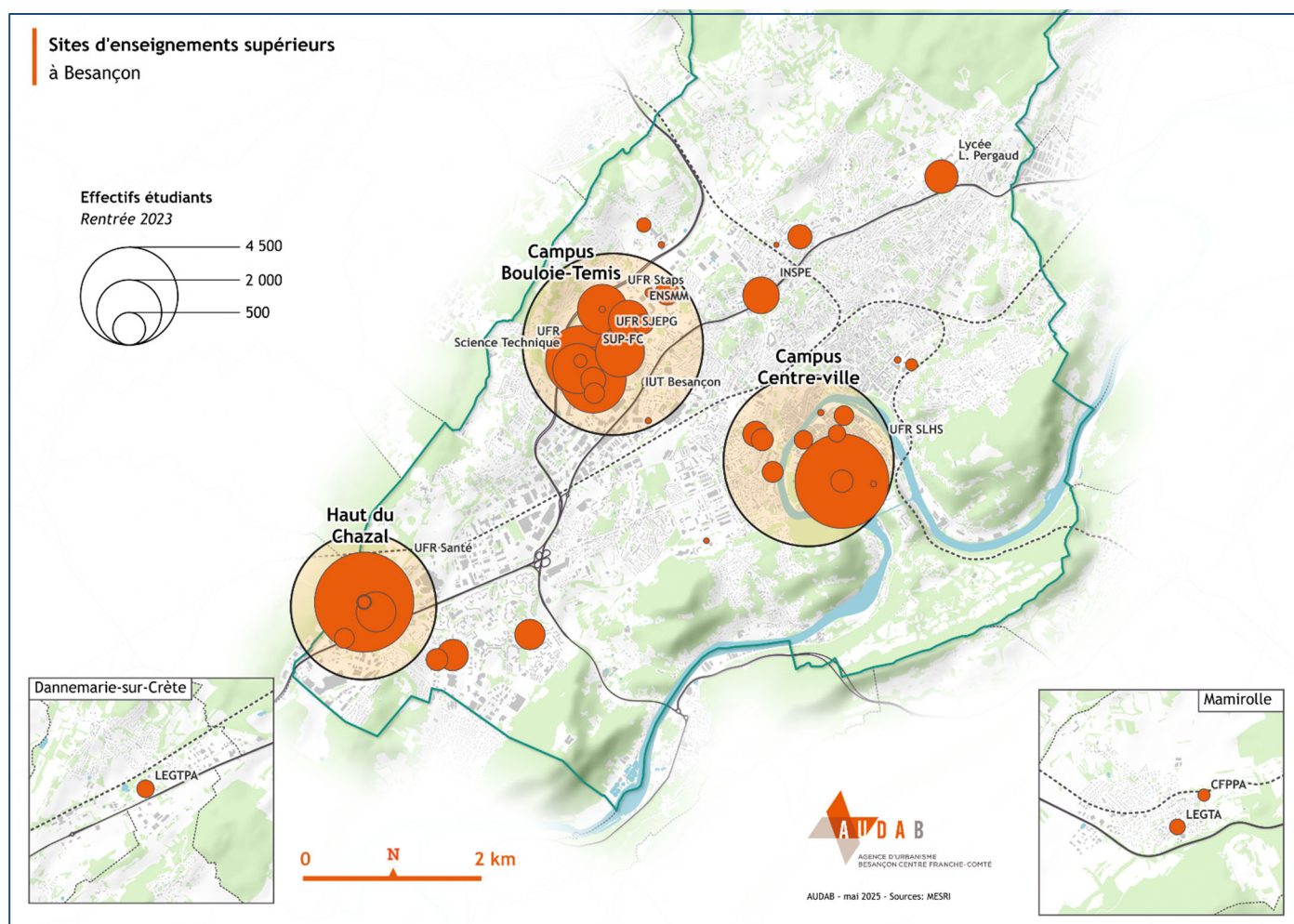
- > 25 000 étudiants et apprenants, dont 80% en formation universitaire, accueillis dans une quarantaine d'établissements
- > Près de 3 000 alternants
- > Environ 2 500 étudiants étrangers
- > Au sein de l'Université Marie et Louis Pasteur
 - > 5 Facultés (Sciences de la santé, Sciences du langage, de l'homme et de la société, Sciences et techniques, Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion, STAPS)
 - > 4 Instituts (IUT, IAE, IPAG, INSPE)
 - > 1 Centre de Linguistique Appliquée, accueillant annuellement 3 500 apprenants
- > 2 écoles d'ingénieurs : ISIFC et SUPMICROTECH
- > 1 école supérieure d'art : ISBA
- > 3 campus principaux complétés par un réseau d'établissements supérieurs sur le territoire : 3 écoles paramédicales et du travail social, 1 école spécialisée en agroalimentaire, 10 lycées privés et publics et 4 écoles supérieures privées.
- > 1 campus des métiers et qualifications (CMQ) Microtechniques et Systèmes Intelligents (MSI) et 1 en création (Santé)

L'INNOVATION



Un écosystème d'innovation complet et structuré, comprenant notamment :

- > La **Technopole TEMIS** et ses thématiques d'excellence, TEMIS INNOVATION (microtechniques) & BIO INNOVATION (technologies de la santé dont biothérapies et bioproduction)
- > 1 **intégrateur industriel pour la bioproduction** & 1 **plateforme de production de biomédicaments**
- > 1 **incubateur DECA-BFC** (accompagnement à la création d'entreprise)
- > 1 **SATT Sayens** & 1 **Fondation de recherche partenariale FC Innov'** (transfert de technologie)
- > 1 **pôle de compétitivité labellisé** : Microtechniques (PMT)
- > 1 **Pôle Universitaire d'Innovation Bourgogne Franche-Comté** (PUI-BFC) dont GBM est partenaire
- > 1 **pôle d'innovation expert sur le vieillissement** (PGI)
- > 1 dispositif financier opéré par Bpifrance : **Fond Régional d'Innovation (FRI)**



Carte 1. Sites d'enseignement supérieur et effectifs étudiants sur le territoire de GBM (Source: OTLE - AUDAB -2023)



LE SOUTIEN DE GBM A L'ESRI & LA VIE ETUDIANTE

- > **13,5 M€ investis** pour la transformation du **Campus Bouloie Temis** entre 2019 et 2027, dont 4,7 M€ dans le cadre du **CPER 2021-2027**
- > **6,5 M€ investis** sur les campus **Santé** et du **Centre-Ville** au titre du volet immobilier de l'Enseignement supérieur du **CPER 2021-2027**

En 2024, le soutien à l'ESRI et la Vie étudiante a représenté 780 000 € en fonctionnement et 280 000 € en investissement

- > **Actions financées :** soutien aux formations supérieures, soutien à la recherche, soutien aux pôles de compétitivité (PMT et PVF), filières et acteurs de l'écosystème d'innovation, actions de Culture scientifique et technique (CSTI), bourses de mobilité internationale, soutien aux initiatives étudiantes.

I.2. POURQUOI UN SCHEMA DE L'ESRI ?

Historiquement, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation relèvent des compétences de **l'Etat**, constituant aujourd'hui le 3^{ème} poste budgétaire, derrière l'Éducation nationale et la Défense.

Cependant, le rôle des collectivités territoriales en matière d'ESRI¹ a été progressivement reconnu et renforcé au fil des évolutions législatives, qu'il s'agisse des lois d'orientation et de programmation spécifiques à l'ESR (lois **LRU**², **ESR**³ et **LPR**⁴) ou des lois régissant plus globalement l'organisation de l'action publique (lois **MAPTAM**⁵ et **NOTRe**⁶).

Ainsi, **les Régions** sont désormais consacrées comme « chefs de file » de l'enseignement supérieur, et ont la charge d'élaborer un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (**SRESRI**) qui doit respecter la politique nationale en la matière et associer l'ensemble des collectivités et regroupements.

Les lois MAPTAM et NOTRe permettent aux **métropoles** et **communautés urbaines** d'exercer de plein droit la compétence de programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche⁷, ce qu'elles n'ont pas manqué de faire. Nombre d'entre elles ont, dans ce sens, adopté un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (**SLESRI**), déclinaison locale du SRESRI.

Depuis 2005, Grand Besançon Métropole (GBM) s'est engagée de manière significative aux côtés des acteurs et opérateurs du territoire, reconnaissant l'importance de l'ESRI pour le développement local : maintien des jeunes sur le territoire au-delà du baccalauréat, développement d'une main d'œuvre qualifiée adaptée au tissu économique local, mise au point et transfert d'innovations renforçant la compétitivité des entreprises, attractivité renforcée du territoire, pour ne citer que les enjeux majeurs.

GBM a décidé de se doter de son propre schéma, afin de disposer d'un outil stratégique et collectif encourageant la coordination et les synergies entre les acteurs de son territoire. La définition de ces orientations stratégiques devrait permettre une **plus grande efficacité de l'intervention publique** (éviter la dispersion des financements, rechercher les effets de levier les plus importants), en permettant de **prioriser les choix d'opérations et de financements**, en cohérence avec les autres politiques menées par la collectivité et celles de ses partenaires.

Par ailleurs, un tel outil permet également :

- de renforcer la **lisibilité** et la **visibilité** de **l'action de la collectivité** auprès des différents publics cibles de l'action publique : étudiants, personnels de l'ESRI et grand public.
- **d'accompagner et soutenir la coordination des acteurs** pour faciliter la **co-construction du projet commun** de développement territorial, et opérationnaliser les **stratégies de mobilisation des ressources financières externes**, au niveau régional, national et européen (PIA EXCELLENCES, PEPR de l'ANR, France 2030, Horizon Europe, etc.).

¹ Pour tous les acronymes, [se reporter au glossaire en annexe](#).

² Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

³ Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

⁴ Loi 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur.

⁵ Loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

⁶ Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

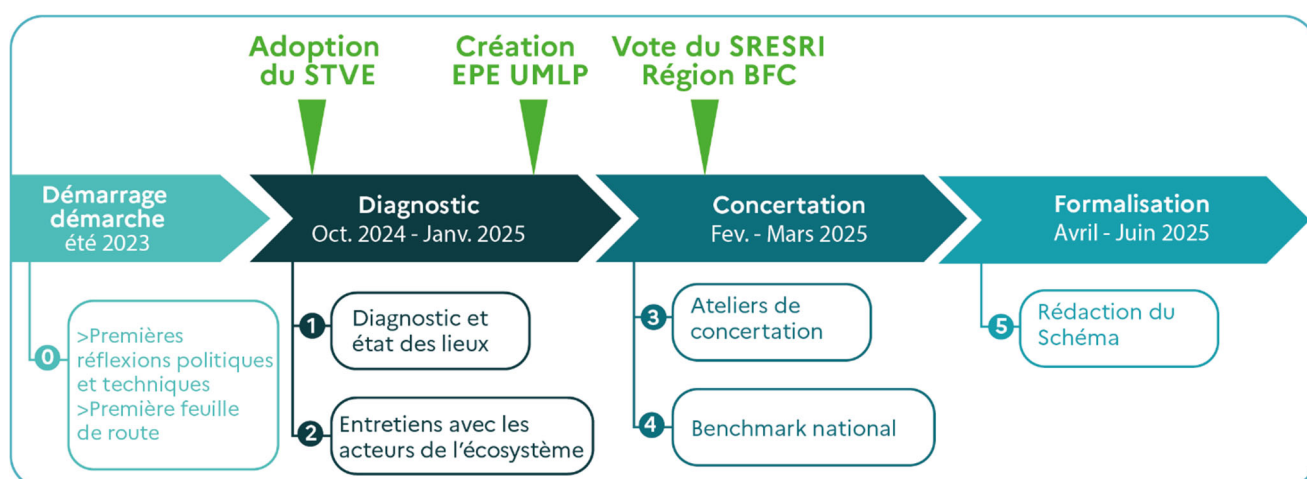
⁷ Articles L5215-20 et L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Quelques remarques complémentaires concernant le présent schéma :

- il se veut « **territorial** » **plutôt que simplement local**, traduisant la volonté d'inclure le soutien à l'ESRI en cohérence avec les autres politiques publiques, dans une vision intégrée du développement du territoire ;
- il intègre pleinement la dimension « **vie étudiante** » comme composante à part entière de la politique de soutien à l'ESRI ;
- le schéma est conçu pour la **période 2025-2030**, en phase avec le SRESRI, voté en février 2025, durée qui permet la mise en œuvre des actions, leur évaluation et leurs éventuelles réorientations.

I.3. LA METHODE D'ELABORATION DU SCHEMA

Ce Schéma est le résultat d'un processus initié dès 2023. La phase d'étude, accompagnée par un bureau d'études expert (CMI Stratégies), s'est déroulée sur neuf mois, selon trois phases successives.



1- Phase de diagnostic

Cette phase initiale a permis, en combinant des **analyses documentaires et statistiques** avec une série de **27 entretiens avec les acteurs clé de l'écosystème** (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, acteurs de la vie étudiante, acteurs de l'innovation, du transfert technologique et de l'accompagnement des entreprises, institutionnels)⁸, a permis d'établir un diagnostic fin du territoire, et de déterminer les principaux enjeux auxquels l'écosystème ESRI devra faire face dans les années qui viennent.

2- Phase de concertation et de parangonnage

3 ateliers de concertation mobilisant les acteurs locaux, ont été organisés en vue d'échanger sur les enjeux préalablement identifiés, et d'esquisser des premières pistes d'intervention envisageables. Chaque atelier était centré sur une thématique déterminée à partir du diagnostic initial : atelier **Attractivité** (22 participants), atelier **Innovation** (25 participants) et deux ateliers **Vie étudiante** (19 participants).

En parallèle a été conduite une **analyse comparative** des pratiques dans d'autres collectivités territoriales de taille similaire (nombre d'habitants et nombre d'étudiants) au niveau national :

⁸ Voir la liste complète des entretiens et des participants aux ateliers en annexes.

Brest, La Rochelle, Metz, Nancy, Orléans, Pau, Poitiers, Reims. Ce travail a permis d'identifier des pistes complémentaires d'intervention envisageables.

Une série de préconisations cohérentes avec le diagnostic initial a pu être formulée à l'issue de cette phase.

3- Phase de formalisation

La compilation de l'ensemble des résultats a permis l'identification des quatre axes d'interventions prioritaires, la finalisation et la formalisation du Schéma.

Le Schéma a été élaboré en veillant à sa cohérence et à son articulation avec les actions menées au niveau régional, et notamment avec :

- le **SRESRI 2025-2030** récemment adopté par la **Région Bourgogne - Franche-Comté** (février 2025) ;
- le schéma territorial de la vie étudiante (**STVE 2024-2029**) élaboré sous l'égide du **Crous BFC** et de la **Comue UBFC**.

De plus, le Schéma a également été conçu comme complémentaire au **Schéma directeur de la vie étudiante** de l'Université Marie et Louis Pasteur (**SDVE – UMLP, 2024-2029**).

I.4. L'AMBITION : FAIRE SYSTEME AUTOUR DE L'ESRI

L'ambition première du Schéma est de « faire système » autour de l'ESRI pour consolider et renforcer ses atouts au bénéfice de l'ensemble du territoire. **Cette ambition repose sur des principes cadres de l'action publique qui structurent la globalité de ce schéma :**

- **Mutualiser** les moyens et compétences pour construire des stratégies et actions partagées ;
- **Maximiser les effets-leviers** de l'intervention GBM et articuler les financements pour conserver une réelle capacité d'action dans un contexte budgétaire contraint ;
- **Travailler en subsidiarité** pour favoriser les initiatives des acteurs au bon niveau d'action ;
- Et, enfin, **constituer une gouvernance efficiente et collective**, garante de la cohésion de l'action.

I.5. LE SCHEMA EN UN CLIN D'ŒIL : LES 4 AXES STRATEGIQUES

Le diagnostic initial et les échanges entre acteurs au sein des ateliers de concertation ont permis d'identifier quatre axes stratégiques structurant les interventions de GBM en matière d'ESRI pour la période 2025-2030 :

- **Construire une Ville-Campus attractive** : le premier défi à relever est celui de l'attractivité, afin que l'écosystème ESRI bisontin puisse maintenir et accroître ses capacités scientifiques et la qualité de son enseignement supérieur. Il s'agit ici de continuer à attirer les jeunes étudiants régionaux pour qu'ils poursuivent leurs études sur place, mais également des étudiants et personnels académiques d'autres horizons, et de développer une véritable image de Ville-Campus accueillante et dynamique à l'échelle nationale, européenne et internationale.
- **Construire une Ville-Campus créative, innovante et compétitive** : le deuxième défi est celui de l'innovation, au cœur de la dynamique économique du territoire et du

développement des entreprises. Il s'agit ici autant de transformer localement les résultats de la recherche en création d'entreprises, que de sensibiliser à la création d'entreprises académique ou privée, et d'impulser une dynamique d'innovation qu'elle soit technologique, sociale ou organisationnelle.

- **Construire une Ville-Campus étudiante solidaire** : un habitant sur cinq de la ville de Besançon est un étudiant, il est essentiel d'apporter à cette part importante de la population des conditions de vie optimale, dans toutes les dimensions (logement, déplacements, santé, vie culturelle, vie associative et sociale), tout en veillant à ce que l'épanouissement des étudiants, se traduise par une meilleure intégration dans la Cité, afin de contribuer à la dynamique locale.
- **Construire une Ville-Campus collective et prospective** : la mise en œuvre du Schéma et des actions qui en découlent ne saurait être la seule responsabilité de GBM. La bonne réussite de cette démarche dépend de la mobilisation de l'ensemble des établissements et des compétences, non seulement pour une coordination intelligente de la politique de soutien à l'ESRI, en articulant toutes les initiatives, mais aussi, et de manière plus large, pour mettre toutes ces compétences au service de la vie de la Cité et de ses citoyens.



#2

Construire une Ville-Campus attractive



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Étudiante
Recherche
& Innovation

II.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

L'attractivité de l'écosystème ESRI de GBM est avant tout portée par une **recherche reconnue à l'échelle internationale** qui nourrit les capacités de formation supérieure et d'innovation du territoire.

L'UMLP se classe dans les 400 meilleures mondiales pour les domaines des mathématiques et de l'ingénierie mécanique, auxquels s'ajoutent l'ingénierie électrique, la médecine clinique et les technologies médicales⁹. Ces domaines correspondent aux filières stratégiques du territoire soutenues par GBM.

L'excellence scientifique est notamment portée par l'Institut FEMTO-ST, le Laboratoire de Mathématiques et l'unité RIGHT, auxquelles il faut également ajouter le laboratoire Chrono-environnement et les unités de recherche UTINAM et SINERGIES. Ce panel est complété par un réseau de 11 laboratoires développant des recherches en Sciences Humaines et Sociales.

Ces forces de recherche s'appuient sur les organismes nationaux de recherche implantés sur le territoire (CNRS, Inserm, EFS).

Le système de recherche sait tirer parti des financements nationaux et européens : sur la période 2014-2024, ce sont près de 400 projets de recherche financés pour un montant cumulé avoisinant 200 millions d'euros¹⁰.

Une offre de formation complète sur tous les niveaux de qualification et disciplines

L'offre de formation supérieure sur le territoire de GBM est portée par une quarantaine d'établissements, publics et privés, proposant près de 540 cursus, délivrant des diplômes et des titres professionnels de niveau Bac+2 à Bac+5 (voire davantage dans certains domaines spécialisés telle que la médecine et les formations doctorales) couvrant la totalité des disciplines et domaines d'enseignement. Au total, environ 25 000 étudiants et apprenants peuvent bénéficier de cet écosystème, dont plus de 3 000 sous le régime de l'alternance ; un effectif en progression.

L'économie locale a toutefois une capacité limitée à intégrer des jeunes diplômés à bac+5 et plus. Les besoins d'emplois industriels concernent davantage des profils de technicien et ouvrier (bac+2 notamment). Ce tissu économique pourrait néanmoins mieux tirer parti des compétences des élèves ingénieurs, des doctorants ou des élèves en master, notamment via l'alternance, ainsi qu'à l'occasion des stages en milieu professionnel.



⁹ Classement académique des universités mondiales par l'Université Jiao Tong de Shanghai 2024

¹⁰ Sources : recensement des projets du PIA, de l'ANR et des programmes européens Horizon 2020 et Horizon Europe.

... mais qui peine à attirer au-delà de l'académie de Besançon



Les données sur la mobilité étudiante¹¹ montrent que **l'offre de formation du territoire bénéficie avant tout aux jeunes Franks-Comtois**. Le flux sortant (étudiants bisontins partant étudier ailleurs) est inférieur au flux entrant (étudiants venant d'autres académies), avec un solde positif de 1 500 étudiants.

Elle peine toutefois à **recruter au-delà** : les taux moyens de tension (nombre de candidats par places proposées) et de remplissage (nombre final d'admis rapporté au nombre de place proposées) sur les plateformes Parcoursup et MonMaster sont **inférieurs aux moyennes nationales, et aux taux de villes comparables** telles que Brest, Dijon ou Poitiers. Il existe néanmoins de très fortes disparités entre formations, certaines étant très attractives, comme par exemple les formations du domaine sanitaire, le cursus d'ingénieur de l'ISIFC ou les Masters proposés par l'UMLP dans le domaine de l'environnement, et d'autres connaissant de grandes difficultés à recruter.

Une attractivité internationale à renforcer

Besançon accueille environ 3 000 étudiants internationaux, qui représentent 12% de l'ensemble des étudiants¹², un taux particulièrement élevé. Ces étudiants sont très majoritairement originaires du Maghreb et d'Afrique francophone. En concertation étroite avec les stratégies d'établissements, **l'attractivité vis-à-vis d'autres régions du monde**, notamment Europe et Asie, pourrait être renforcée. L'outil singulier, et reconnu, que constitue **le Centre de Linguistique Appliquée (CLA)**, qui accueille annuellement environ 3 500 apprenants, **peut largement contribuer par son expertise et ses réseaux à cette dynamique**

Une baisse attendue et significative de la démographie étudiante à l'échelle nationale

Le nombre des naissances a diminué de 20% entre 2006 et 2022, laissant envisager une baisse similaire des effectifs entrant dans l'enseignement supérieur dans les 15 ans à venir. Ce phénomène, touchant les niveaux régional, national et européen, risque d'exacerber la concurrence entre formations, certaines pouvant être appelées à disparaître. **La période 2025-2030 est donc cruciale pour consolider et renforcer l'attractivité du territoire** de GBM, au risque d'être fortement menacé par les plus grandes villes universitaires.

¹¹ Sources : INSEE, données des plateformes Parcoursup et MonMaster.

¹² Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, année universitaire 2022-2023.

II.3. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

La première ambition stratégique de ce Schéma vise à **renforcer l'attractivité de l'écosystème ESRI bisontin**, dans tous les domaines, à tous les niveaux, en s'adressant à l'ensemble des publics potentiellement concernés, que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Quatre axes prioritaires d'intervention se dégagent pour parvenir à cet objectif.



AXE 1

Offrir un cadre de travail et d'études de qualité

Au-delà de la qualité scientifique et pédagogique, qui incombe aux établissements, l'attractivité du site passe également par la **qualité des conditions de travail et d'étude** des communautés académiques (étudiants, enseignants, chercheurs et personnels d'appui). La collectivité peut ainsi contribuer au maintien et à l'amélioration de ces conditions ; cela passe notamment par :



les **investissements immobiliers** pour offrir des locaux de recherche et d'enseignement attractifs, notamment en termes de performance énergétique et d'adaptation aux nouvelles pédagogies.

Si GBM a consenti un effort considérable dans ce domaine depuis 2019 (voir encadré ci-dessus), une telle mobilisation semble incertaine dans un futur proche. Néanmoins, la collectivité veillera à continuer à apporter son appui financier et technique, tout en facilitant la mobilisation d'autres sources de financements, en complément des opérations déjà engagées dans le cadre de l'actuel CPER. Il s'agira d'identifier avec les partenaires les opérations prioritaires pour le territoire et de travailler les synergies possibles en maximisant les effets leviers.



l'appui à la maintenance et à la mise à niveau **d'équipements scientifiques et pédagogiques** de haut niveau, en complément du CPER et du programme de financement d'équipements structurants de la Région BFC constitue une perspective pertinente compte tenu de la nature des filières stratégiques du territoire, fortement consommatrices de ce type d'infrastructures.



la poursuite de **l'aménagement des 3 campus** et des **opérations d'urbanisme** facilitant l'insertion de l'ESRI dans la Cité, dans une logique de « faire système ».

Les projets déjà actés de Grande Bibliothèque intégrant la bibliothèque universitaire Lettres et Sciences Humaines, de développement du Campus Santé ou du bâtiment « Le Numérique », visant à faire de Planoise un quartier d'excellence numérique, constituent des exemples significatifs d'inscription de l'ESRI dans le développement urbain.



de manière plus globale, il s'agira autant que faire se peut **d'ancrer une dimension ESRI dans l'ensemble des autres politiques publiques de GBM**, au-delà des seules entrées « développement économique » et « soutien direct à l'ESRI » (pour ne citer qu'un exemple, la politique en termes de mobilité sur le territoire doit nécessairement tenir compte des besoins de déplacement de la communauté académique et étudiante).



AXE 2

Soutenir et développer les formations spécialisées « rares » ayant un fort potentiel d'attractivité

L'écosystème ESRI de Besançon offre **des cursus spécialisés suffisamment rares, et en phase avec le territoire, pour être particulièrement attractifs au niveau national, voire international**. C'est par exemple le cas de l'ISIFC, formant des ingénieurs dont la double compétence « ingéniorat de la santé / réglementation des dispositifs médicaux » est unique en France, et a gagné au fil des ans une forte reconnaissance nationale et internationale.



L'intervention de GBM visera à accompagner ses partenaires dans la **consolidation de la carte de formations spécialisées** ayant un potentiel d'attractivité particulièrement fort : spécialisations de SUPMICROTECH, cursus de masters intégrés de l'UMLP, qui n'ont pas encore acquis toute leur visibilité, renforcement de la carte de formation de l'ISBA, masters internationaux des écoles d'ingénieur, montée en puissance de l'ISIFC, pour ne citer que quelques exemples marquants.



En complément, elle visera à appuyer le **développement d'autres cursus originaux**, en s'appuyant notamment sur les Campus des Qualifications et des Métiers « Microtechniques et Systèmes Intelligents » et « Santé » en cours de création, dont l'objectif est d'adapter les formations existantes pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises. Par exemple, les filières d'excellence du territoire expriment régulièrement un besoin de compétences de techniciens de salles blanches, de montée en compétences en affaires réglementaires dans le champ de la santé ou encore dans le champ du numérique (IA, cybersécurité, etc.).



L'Université Marie et Louis Pasteur développe **une stratégie de formation supérieure tout au long de la vie** qu'il convient d'appuyer en mobilisant les différents leviers à la main de la collectivité, notamment sur le **renforcement des interfaces entre la formation supérieure et les entreprises du territoire**.

AXE 3



Accroître la visibilité des compétences du site et faire rayonner Besançon et tant que ville scientifique et étudiante, à l'échelle nationale et internationale



Placer l'ESRI au cœur des opérations d'attractivité globales déjà développées par la collectivité dans le cadre de la Manufacture du bonheur¹³ et de la technopole TEMIS, en lien avec le dispositif Attractivité Résidentielle de la Région¹⁴ : il s'agit de promouvoir l'image de Besançon en tant que ville étudiante, de science et d'innovation, non seulement auprès des étudiants et des personnels de l'ESR, mais plus largement de l'ensemble des publics, dont les entreprises et les milieux économiques.



Développer une stratégie de communication collective offensive en vue de promouvoir l'offre de formation du territoire au niveau national, en développant de manière collective et concertée avec l'ensemble établissements des outils de communication adaptés et une stratégie de diffusion commune (incluant par exemple des participations collectives à des salons étudiants hors académie).

- Dans l'esprit de la Ville-Campus, il s'agit d'enrichir cette promotion de l'offre de formation en soulignant également la qualité de vie à Besançon, la taille du site qui autorise une proximité des acteurs, un accompagnement effectif des jeunes qui débutent leurs études supérieures, la facilité des interrelations entre institutions et entreprises, la proximité des services, etc.
- Parmi les outils les plus efficaces figurent les témoignages directs permettant de mettre en avant les talents et les conditions de leur réussite : étudiants extérieurs ayant choisi Besançon, chercheurs et enseignants présentant les facilités obtenues pour le déroulement de leur carrière, portraits d'entrepreneurs locaux issus de la recherche sur les filières stratégiques ou émergentes, etc.



Développer une communication spécifiquement ciblée sur les étudiants internationaux de pays ou régions cibles à définir en concertation étroite avec les établissements, l'objectif étant ici avant tout de diversifier les origines des étudiants étrangers, en prenant appui sur l'expertise du Centre de Linguistique Appliquée (CLA).

¹³ Dossier de presse « [La Manufacture du bonheur, moteur d'attractivité du territoire](#) »

¹⁴ attractive.bourgognefranche-comte.fr



Mieux faire rayonner la recherche académique à travers l'organisation à Besançon de **colloques scientifiques, ou d'écoles d'été**, séminaires de formation ouverts aux étudiants de master, doctorants, post-doctorants et universitaires, permettant la venue de personnes extérieures ; il importe à ces occasions de soigner particulièrement l'accueil des participants, pour leur donner l'opportunité de mieux découvrir Besançon, ses richesses et ses potentialités.



Proposer la création et l'animation d'un **réseau d'Alumni et d'ambassadeurs internationaux inter-établissements** en lien direct avec les actions pilotées par les établissements et la Direction Attractivité de GBM.



AXE 4

Favoriser les mobilités universitaires entrantes et sortantes



Assurer un **accueil privilégié des étudiants et chercheurs extérieurs** : les actions en matière d'accueil des personnes extérieures à leur arrivée sur le territoire sont simples à mettre en œuvre et particulièrement efficaces pour renforcer sa réputation, et donc son attractivité.

- Il s'agit ici de mettre en place un **dispositif mutualisé d'accueil** des étudiants, des chercheurs et de leur famille, pour des séjours temporaires ou de plus longue durée, facilitant leur installation, en s'appuyant sur les initiatives existantes (« **Conciergerie Manufacture du bonheur** » de GBM, **service EURAXESS** et **Welcome Desk de l'UMLP**, etc.) complétant les initiatives individuelles des établissements. Ce dispositif devrait permettre d'apporter un soutien aux établissements pour l'obtention ou le renouvellement du label « **Bienvenue en France** », en concertation avec Campus France.
- Il importe en particulier d'organiser un **évènement annuel spécifique d'accueil des doctorants** pour valoriser les parcours de recherche de haut niveau et favoriser leur intégration locale et le réseautage.
- Pour prolonger cette phase d'accueil, une réflexion sera organisée sur l'opportunité de développer un **système d'hébergement de courte durée** pour les chercheurs invités et les étudiants en mobilité courte, de type Maison Internationale ou dispositif équivalent.
- Enfin, le soutien aux activités du **Centre de Linguistique Appliquée** en matière d'apprentissage du Français Langue Etrangère pour les nouveaux arrivants intéressés sera renouvelé et renforcé.



Soutenir les **mobilités étudiantes et scientifiques**. Après évaluation de la pertinence de ces dispositifs, GBM poursuivra, ou aménagera, son soutien aux programmes de mobilité entrante des établissements (Bourses Victor Hugo, bourses SUPMICROTECH), et étudiera en lien avec eux toute initiative visant à mettre en place des programmes de mobilité de chercheurs internationaux, par exemple dans le cadre de l'Alliance stratégique **STARS EU** ou des appels européens Marie Curie.

En parallèle, les actions **de promotion de la mobilité internationale sortante** auprès des étudiants seront également soutenues, en veillant une fois encore à s'appuyer sur les initiatives existantes des établissements dans ce domaine, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, comme de l'Union Européenne (ERASMUS, ERASMUS+, etc.).

II.4. INDICATEURS CLES



- > Nombre d'opérations immobilières et d'équipement soutenues et budgets dédiés
- > Nombre de formations spécialisées soutenues
- > Origine et nombre d'étudiants extérieurs
- > Origine et nombre de chercheurs étrangers implantés sur le territoire
- > Ancrage sur le territoire des étudiants en fin d'études
- > Nombre d'événements scientifiques organisés
- > Origine et nombre des participants aux manifestations scientifiques
- > Nombre d' alumni et d'ambassadeurs internationaux
- > Evolution du rang de Besançon dans les classements des villes étudiantes édités par les magazines spécialisés ou généralistes
- > Nombre de participations collectives des partenaires à des salons hors territoire en lien avec la formation supérieure.



#3

Construire une Ville-Campus créative, innovante et compétitive



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

III.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Deux écosystèmes d'innovation structurants et différenciants soutenus par la collectivité



Besançon est indéniablement identifié par deux filières historiques et stratégiques, alliant recherche d'excellence et connexion au tissu économique local : les **microtechniques** et la **santé (MedTechs, Biotechs et Biothérapies)**, marqueurs forts du territoire.

Ces filières s'appuient sur **deux écosystèmes d'innovation et de transfert dédiés**, structurés autour de la technopole TEMIS et ses deux sites, **TEMIS Microtech** et **TEMIS Santé**, offrant la possibilité de recherches partenariales conduites par l'institut FEMTO-ST sur les microsystèmes pour les biotechnologies, et l'UMR RIGHT sur la Bioingénierie Cellulaire et Tissulaire. D'autres acteurs dédiés à ces thématiques, tels que le Pôle de compétitivité des Microtechniques (PMT), complètent **ces dispositifs de transfert de technologie et de diffusion de l'innovation**.

Un écosystème complet et complémentaire de soutien à l'innovation, qui intervient sur l'intégralité de la chaîne de valeur de l'innovation

De manière plus générale, le territoire bénéficie de la **présence d'un ensemble d'acteurs locaux ou régionaux compétents couvrant la totalité des étapes menant des résultats de recherche, quel que soit le domaine, à leur valorisation** sous forme d'innovations implémentées au sein des entreprises ou de création d'entreprises : **sensibilisation** amont des acteurs à l'innovation et l'entrepreneuriat (FC Innov', DECA-BFC, SAYENS, PEPITE BFC, événement Hacking Health), **détection des projets** à fort potentiel (FC Innov', SAYENS), **maturation** de ces projets (SAYENS, pôle Innovation de l'EFS, Biotika), **accompagnement et facilitation** (TEMIS, PMT, FC Innov', SAYENS, BGE), création d'entreprise et **incubation** (DECA-BFC), **accélération** (PMT, UI investissement).

Cependant, **l'interfaçage entre la Recherche et le réseau des PME** du territoire demeure à consolider.

Cependant, un faible nombre de création de **start-ups** issues des laboratoires de recherche locaux au regard du potentiel du territoire

Le **nombre de start-ups créées à partir de la recherche depuis 2017 oscille entre 1 et 2 par an**, ce qui est un résultat moyen comparé à l'ensemble du territoire national, mais plutôt décevant au regard du potentiel de valorisation des résultats de recherche porté par les laboratoires. Un des facteurs limitants est le **manque de sensibilisation et d'appétence à l'entrepreneuriat**, notamment au sein du public le plus susceptible de participer à cette valorisation sous forme de création

Des acteurs qui se connaissent bien, mais peu de portage commun de projets à fort potentiel



Des leviers financiers à activer en faveur de l'accélération et de l'ancrage des compétences

d'entreprises innovantes, à savoir les doctorants et post-doctorants.

Des initiatives existent, tels que la Masterclass DECA-BFC sur les piliers essentiels ouverte aux doctorants, ou les parcours « **Itinéraire Chercheur Entrepreneur** » (ICE) proposés chaque année par la Région BFC à une dizaine de doctorants et post-doctorants. Ces initiatives mériteraient d'être rendues plus visibles et renforcées. Plus généralement, **les actions de sensibilisation à la valorisation de la recherche sous ses différentes formes (création d'entreprise, stratégie de propriété intellectuelle, recherche collaborative avec les entreprises) devraient être renforcées** auprès de l'ensemble de la communauté ESR, chercheurs et enseignants, afin de les éclairer sur leur faculté à agir, et à repérer porteurs et projets susceptibles de se concrétiser sur le territoire.

La taille de l'écosystème ESRI bisontin permet une **interconnaissance directe et personnelle entre acteurs**, facilitée par les participations croisées dans les instances des différents organismes impliqués, ce qui est un atout indéniable. Cependant, compte tenu des spécialisations de chacun sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur de la valorisation, il n'y a que **peu de synergies en soutien aux projets à fort potentiel d'innovation**. Les entreprises ont souvent des difficultés à **comprendre le fonctionnement de l'écosystème**, les interactions entre ses différentes « briques », voire à ressentir un effet de doublon entre les différents dispositifs présents sur le territoire. La collectivité soutient la plupart des acteurs. Elle pourrait **œuvrer à une meilleure coordination et animation**, dans le respect des compétences de chacun, pour une plus grande efficacité collective.

Un **manque de financements dédiés à l'accélération** limitant la croissance des start-ups innovantes.

Un **tissu industriel qui pourrait mieux tirer parti du nombre élevé d'étudiants qualifiés** (élèves ingénieurs, masters doctorants) via un dispositif financier renforcé de stages ou d'accueil en alternance.

III.3. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Un des principaux enjeux du soutien des collectivités locales à la recherche présente sur leur territoire est de **favoriser la valorisation des résultats de recherche pour stimuler le développement économique et social local**. Besançon s'est engagé dans cette voie dès le début des années 2000.

Plusieurs voies d'action publique sont envisageables pour ce faire : le soutien à la création d'entreprises innovantes (start-ups), qui constitue une priorité pour GBM, ou le transfert des résultats aux entreprises locales via des dispositifs dédiés, supposant une bonne réceptivité de ces dernières à l'innovation. En concentrant ses efforts sur des filières stratégiques clés, il est possible de faire émerger des secteurs solidement implantés, ayant une forte reconnaissance nationale et internationale.



AXE 1

Accroître la création d'entreprises innovantes à partir des résultats de la recherche



Parmi l'ensemble des acteurs de l'écosystème d'innovation, **prioriser le soutien aux acteurs de l'accompagnement de projets de création d'entreprises** issus de la recherche locale que sont DECA-BFC et FC Innov' pour des **projets à impact impliquant directement la recherche régionale**.



Soutenir les efforts de **sensibilisation à l'entrepreneuriat** et d'accompagnement **auprès des scientifiques**, avec comme cible prioritaire les doctorants et post-doctorants, en développant notamment les **modules d'introduction à la création d'entreprises** dans les formations des Ecoles Doctorales et dans le cadre d'un dialogue plus poussé avec la nouvelle Université Marie et Louis Pasteur et le PEPITE BFC.



Organiser des **interventions-événements de sensibilisation** auprès d'un panel plus large d'étudiants (y compris écoles privées)



Encourager les jeunes scientifiques à la création d'entreprise en favorisant des **duos doctorant / chercheur** pour le montage de projet d'innovation, ou la constitution d'équipe projets expérimentées autour des jeunes chercheurs via des **dispositifs du type Tango / Tandem** portés par Bpifrance.



Imaginer un **dispositif d'encouragement des cadres en poste à créer leur propre entreprise** sur le territoire, ou à la **reprise** d'entreprises.



Financer prioritairement des **thèses, et/ou des post-docs de type « Itinéraire Chercheur Entrepreneur (ICE) »** proposés par la Région et en lien avec les filières prioritaires du territoire.



Mobiliser le **PUI BFC** pour solliciter les différents acteurs académiques, dans un cercle plus large que l'UMLP (notamment le CHU ou l'EFS), en vue d'essayer d'élaborer des **plans d'actions communs**.



AXE 2

Faciliter la diffusion de la culture de l'innovation au sein des entreprises du territoire

S'il est essentiel de sensibiliser les milieux académiques à la valorisation des résultats, il importe également de favoriser la connaissance mutuelle entre laboratoires et entreprises, afin de faciliter les processus de transfert des connaissances. Plusieurs mesures ont déjà prouvé leur efficacité dans cette optique :



Faciliter l'accueil **d'élèves ingénieurs et de stagiaires de niveau Master**, ainsi que des **alternants**, au sein des **entreprises locales** autour de **projets innovants** (en s'inspirant par exemple du dispositif Pulpe de La Rochelle Agglomération¹⁵). Ces actions pourront notamment s'appuyer sur des dispositifs en place, tels que le Territoire d'industrie « **Alliances Luxe & Précision, Doubs** » qui pourrait se positionner en relais et facilitateur de ces démarches.



Renforcer les liens entre acteurs académiques et économiques, via :

- l'organisation de **Journées Portes Ouvertes à TEMIS Innovation et BIO Innovation**, favorisant les rencontres entre « porteurs d'idées », « porteurs de projets », chercheurs, et experts marchés ;
- l'organisation d'un **évènement annuel phare dédié à l'innovation** connecté à la recherche, mobilisant l'ensemble de l'écosystème de l'innovation et permettant de mieux mettre en évidence les différentes actions et dispositifs disponibles dans le champ de l'innovation, incluant les politiques publiques portées par GBM ;
- l'appui à l'évènement « **Journée de l'innovation** » portée par FNB en impliquant plus fermement des acteurs de la recherche ;
- la **French tech connect** portée par French tech BFC ;
- la participation active aux évènements régionaux **CREER DEMAIN** et **INNOV TOUR** portés par l'AER pour diffusion de l'innovation ;

¹⁵ larochelle-technopole.fr/-/l-appel-a-projet-pulpe

- la **cartographie des événements** locaux et régionaux permettant de rapprocher entreprises et recherche, et sa communication massive aux acteurs du territoire ;
- la mise en place d'un **dispositif d'appui à l'innovation** (de type Prestation innovation) auprès **d'entreprises traditionnelles** encore peu ouvertes sur les processus d'innovation. Il importera de ne pas se cantonner aux seules innovations technologiques, mais d'élargir le champ aux innovations sociales, managériales et organisationnelles en complément de **l'action « Presta Inno » portée par l'AER** ;
- le **renforcement des compétences** des start-ups en termes de **gestion, marketing et de stratégie commerciale**, en s'appuyant sur les acteurs industriels déjà bien établis sur leurs marchés ;
- le **soutien à l'émergence de Chaires industrielles** en lien direct avec les besoins d'entreprises et valorisant les compétences de recherche locales.



AXE 3

Accroître l'impact de l'innovation sur le territoire



L'écosystème d'innovation, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation, pourrait encore gagner en efficience, par une intégration plus poussée des acteurs. Il s'agit essentiellement de **renforcer** le travail **d'animation de l'écosystème**, rôle qui revient logiquement à la collectivité et sa Technopole en tant que garantes de la **cohérence territoriale** ; alors qu'une partie des acteurs ont un champ d'action régional, voire plus vaste.

L'objectif premier de ce travail est de permettre un **meilleur suivi du portefeuille local de projets innovants**, quel que soit leur stade d'avancement, via notamment le **suivi régulier des actions** (événements, créations d'entreprises, revues de projets, etc.) permettant **d'établir des bilans territorialisés** avec chaque acteur de l'innovation soutenu par GBM.



La **méconnaissance de l'écosystème d'innovation** et du processus de développement d'entreprises peut constituer un frein pour les porteurs de projets. GBM pourrait ainsi **travailler avec l'ensemble des acteurs à réaliser une cartographie précise et actualisée (roadmap) destinée aux porteurs de projets qui pourraient ainsi mieux s'orienter dans la chaîne de valeur en fonction de la maturité du projet et de ses besoins.**



En complément, il paraît important de **maintenir les start-ups créées sur le territoire**, en accompagnant leur développement vers l'industrialisation, et en soutenant les acteurs de l'accélération. Une **prospection collective** et organisée de **nouveaux fonds d'investissement** dédiés est nécessaire pour améliorer la situation actuelle.



Enfin, il est également essentiel de développer une **politique de marketing territorial** mettant en avant les domaines d'excellence et les atouts du site pour, d'une part, **rendre plus visibles les succès du territoire**, facilitant ainsi leur développement et, d'autre part, **attirer des talents et créateurs d'entreprises**, en promouvant Besançon en tant que terre d'innovation. Cette politique doit s'articuler de manière étroite avec les actions de communication présentées précédemment dans l'axe « Attractivité ».



AXE 4

Consolider un positionnement national et international sur des axes différenciants



Poursuivre le **soutien à l'innovation** dans les **axes reconnus** comme **stratégiques** dans le cadre de la Technopole TEMIS :

- **Microtechniques & Systèmes intelligents** avec des champs d'application dans les filières ASD, Luxe et industrie 5.0. ;
- **Santé et médecine du futur** : Medtech, Biotech et Bioproduction ; en soutenant par exemple la structuration d'un centre de Bioproduction pour les thérapies innovantes, en lien avec l'EFS et la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Développer ce soutien sur **quatre axes complémentaires**. Compte tenu des enjeux et défis sociétaux actuels, le panel des filières structurantes qui bénéficient d'un soutien conséquent de GBM et fait la force de l'écosystème bisontin mériterait de s'ouvrir à ces domaines, pour lesquels des rapprochements entre recherche, innovation et secteur économique peuvent être suscités. Ces axes sont :

- **Environnement et transitions des écosystèmes** ;
- **Santé et bien vieillir** ;
- **Numérique et Intelligence artificielle** ;
- **Industrie 5.0.** : machine learning, data sciences, souveraineté et sécurité des données.

III.4. INDICATEURS CLES



- > Nombre de start-ups issues de la recherche locales créées et implantées sur le territoire
- > Nombre de start-up créées, non issues ou adossées à la recherche
- > Nombre de jeunes scientifiques sensibilisés à la création de start-ups
- > Nombre de levées de fonds effectives et montants
- > Nombre de chaires industrielles créées
- > Nombre de thèses et post-docs de type ICE développés sur le territoire
- > Nombre de thèses CIFRE déployées sur le territoire
- > Nombre de rencontres chercheurs / entrepreneurs organisées
- > Nombre de projets innovants soutenus dans chacune des filières stratégiques du territoire



#4

Construire une Ville-Campus étudiante solidaire



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

IV.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



Besançon constitue une ville étudiante aux avantages reconnus

En 2025, Besançon se positionne au **2^e rang du classement des meilleures villes universitaires du magazine L'Étudiant**, devant des grandes villes réputées pour leur vie étudiante comme Montpellier, Rennes, Lyon, Nantes ou Strasbourg. Précédée uniquement par Toulouse, Besançon arrive donc en **1^{ère} position des villes moyennes** ; cet excellent classement repose en grande partie sur la qualité et le faible coût de la vie étudiante, ainsi que sur la taille de la ville facilitant la bonne intégration des étudiants.



Une offre de logements étudiants quantitativement suffisante, mais pouvant être améliorée qualitativement

Le CROUS, avec 2 600 lits, peut répondre à la totalité des demandes qui lui sont adressées par les étudiants boursiers. Cependant, il s'est engagé, avec le soutien de GBM, dans une large **opération de remise aux normes de ses logements (notamment la transformation de chambres de 9 m² en studios plus vastes)**. Il ne semble pas non plus exister de difficultés à se loger dans le parc privé, diffus ou en résidences, à des niveaux de loyers compatibles avec les budgets étudiants. Toutefois, une partie des étudiants déplorent la **vétusté de certains logements dans le parc diffus**, une action sur la qualité de l'offre est nécessaire.

En lien avec l'agence d'urbanisme (AUDAB), GBM a mis en place un **Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE)**, qui lui permettra de mieux intégrer les spécificités des besoins et contraintes du public étudiant dans sa politique globale de l'habitat.

La **problématique spécifique du logement des étudiants alternants**, documentée dans l'étude de l'OTLE de 2023, doit encore faire l'objet d'une qualification plus poussée par la mobilisation des différents acteurs (Université, écoles, CFA et Rectorat).



Un dispositif de **restauration étudiante** globalement satisfaisant

Une offre néanmoins à renforcer, et diversifier, sur le campus Santé des Hauts-du-Chazal, dont les effectifs s'accroissent rapidement et fortement.

Une population étudiante sensiblement **plus fragile qu'au niveau national** et des **initiatives de lutte contre les précarités à renforcer**

L'Université MLP se caractérise par **une proportion d'étudiants d'origine modeste supérieure à la moyenne nationale**. Les étudiants dont l'un des parents exerce une profession intermédiaire, est employé ou ouvrier représentaient, en 2020-21, 50,9 % de l'ensemble des inscrits. Cette part est de 7,4 points supérieure à celle observée au national. Bien que le nombre d'étudiants boursiers (2020-2021) soit sensiblement équivalent au niveau national (40,5% contre 40,2%).

Par ailleurs, **60% des étudiants bisontins déclarent exercer un emploi ou un job étudiant** dont 17% régulièrement tout au long de l'année. Parmi ceux qui exercent un emploi, 56% estiment qu'il est nécessaire à la poursuite de leurs études. **23% déclarent avoir déjà rencontré des difficultés pour accéder à des soins¹⁶**.



Une **structuration régionale** de l'action en faveur de la vie étudiante enclenchée par le **STVE 2024-2029**

Le STVE permet de **penser l'intervention de GBM dans un cadre stratégique déjà établi** en concertation avec les acteurs au niveau régional ; il convient maintenant de mettre en œuvre une déclinaison au niveau local.

La nécessité de **mieux articuler** les différentes interventions en faveur de la vie étudiante

Pour GBM, il s'agit de repositionner les **problématiques** liées à la **vie étudiante** en transversalité **au cœur des politiques publiques** (mobilités, logement, culture, sport, etc.), et de **mieux articuler les interventions** avec la Ville de Besançon pour gagner en cohérence et efficacité.

Au niveau du territoire, il s'agit **d'intégrer les dispositifs et actions existants, les stratégies propres des établissements et les activités des associations étudiantes**, pour éviter les doublons et pour tenir compte de **tous les établissements**, pour que tous les étudiants (y compris ceux des lycées, ceux des établissements périphériques, etc.) puissent bénéficier des mêmes aménités et se sentir parties prenantes de la vie étudiante bisontine.



¹⁶ Source : STVE 2024-2029.

IV.3. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les axes prioritaires du Schéma dans ce domaine de la vie étudiante sont **étroitement articulés avec les ambitions du Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE)**, pour les domaines d'actions où Besançon est concerné, de manière à assurer une **cohérence entre actions locales et régionales**.



AXE 1

Soutenir des conditions d'accueil et d'intégration propices à la réussite étudiante



Favoriser une meilleure information des étudiants du territoire sur leurs droits, les structures d'accompagnement (emploi, santé...) et les aménités du territoire afin de faciliter leur intégration pleine et entière dans la vie de la cité, tout en considérant la diversité de leurs profils et de leurs établissements de rattachement (campus et hors campus).

- Le travail engagé de **création d'accueils d'information étudiante physiques au plus près des sites de formation et numérique** (site web et Chatbot) et porté par les partenaires de Synergie Campus doit être intensifié, opérationnalisé.
- Car le passage dans le supérieur peut être un moment de vie complexe, et afin de lutter contre l'isolement, il conviendra d'accompagner les initiatives favorisant le **lien entre enseignement secondaire et supérieur** pour faciliter l'intégration des néo-bacheliers ; une collaboration a été initiée en ce sens entre le Rectorat, le CROUS et les établissements.
- Il est nécessaire d'imaginer des propositions techniques collectives, et faciles de mise en œuvre, pour toucher **les étudiants hors Campus (CPGE / BTS / écoles privées)** qui peuvent avoir des enjeux spécifiques en matière de qualité de vie et d'accès aux droits : visites de campus, dispositif mobile d'informations de services, par exemple.



Favoriser l'épanouissement et l'ouverture des étudiants, ainsi que leur intégration dans la Cité

- Valoriser et soutenir les initiatives portées par les acteurs du territoire (établissements, associations étudiantes), en donnant la priorité à celles qui permettent un **engagement au sein de la Cité et du tissu associatif local** (intégration de la dynamique étudiante au sein de la vie locale, par exemple en association avec l'AFEV).
- Travailler au **renforcement du bénévolat étudiant** en lien avec les stratégies des établissements et sa valorisation progressive dans les parcours de formation, notamment.
- **Colorer des événements phares portés par la collectivité d'une dimension étudiante** (ex. : Livre dans la boucle, Festival de musique, Détonations, Grandes Heures Natures, etc.), en lien direct avec les associations étudiantes afin d'associer plus étroitement les étudiants à la vie de la Cité.
- Prolonger l'engagement de GBM en faveur d'une **rentrée étudiante conviviale et fédératrice**, tout en veillant à communiquer largement via **l'agenda de rentrée étudiante** mis en œuvre en 2024.



AXE 2

Améliorer les conditions matérielles de la vie étudiante

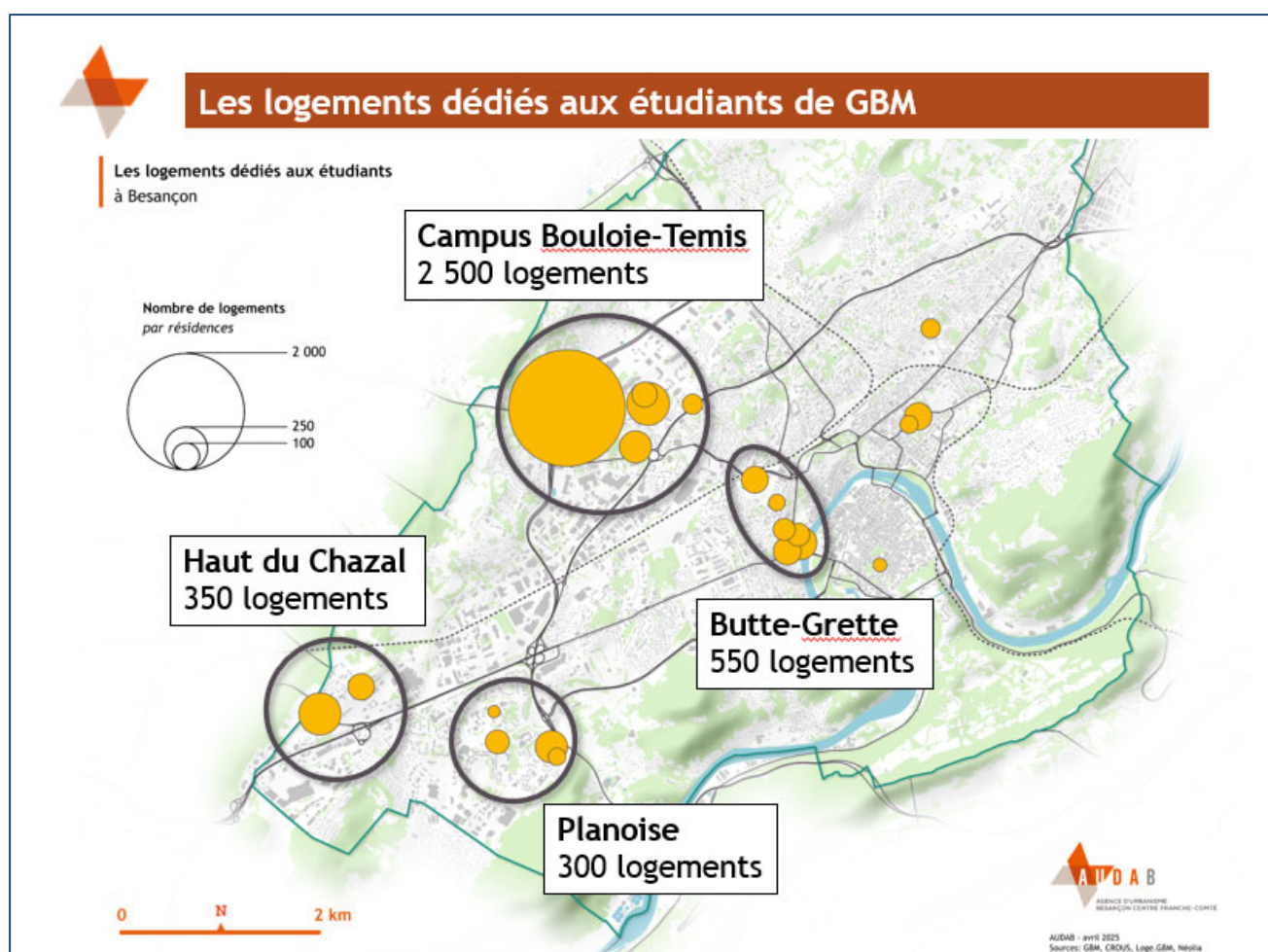


Le **logement constitue un vecteur majeur d'épanouissement et de réussite étudiante**, notamment pour les néo-bacheliers et, plus généralement, les primo-arrivants.

- Prolonger le travail collaboratif de territoire conduit par **l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) dans la caractérisation plus fine des besoins**, comme de l'offre qui leur est accessible et qui est parfois sous-mobilisée (ex. : parc social). Il conviendra d'intégrer les associations étudiantes aux travaux de l'OTLE.
- Contribuer à **valoriser les outils existants** d'accès au logement (ex. : plateforme LOCAVIZ du CROUS qui demeure peu appropriée par les offreurs comme par les étudiants), comme les **initiatives de bailleurs visant à diversifier leurs publics** (ex. : Loge.GBM).
- En cohérence avec sa politique plus globale en matière d'Habitat, GBM **renforcera ses initiatives en matière de qualité des logements** du parc diffus, comme explorer le potentiel

intérêt de participer aux démarches de « labellisation Qualité » de résidences étudiantes (ex. : démarche portée par l'AVUF).

- **Initier une réflexion sur une offre de logements adaptée aux étudiants en alternance** (en cas d'éloignement entre lieu de formation et entreprise d'accueil) se basant sur un parangonnage de l'existant à l'échelle nationale et des retours d'expériences, en lien étroit avec les établissements.
- **Prolonger la réflexion sur les nouveaux modes d'habiter** : colocations, système de parrainage (« buddy-system »), cohabitation intergénérationnelle, etc. afin de **susciter la création d'offres locatives alternatives**.



Carte 2. Logements étudiants en résidence (source : OTLE - AUDAB – 2025)



Améliorer les conditions de restauration sur les différents campus et pour tous les étudiants

- Engager une réflexion collective sur **l'augmentation de l'offre indispensable sur le campus Santé** au vu de la très forte montée en charge des effectifs, en articulant offre publique (CROUS) et privée, sous condition de proposition **d'offres adaptées**.
- Favoriser le **développement de « salles hors-sacs »** et rendre plus accessible cette offre à tous les étudiants ; ainsi que **penser des aménagements extérieurs susceptibles de créer des espaces restauration et de convivialité**.
- Repenser une **politique des temps d'accès** hors plages courantes (soirée, week-end, etc.),



Faciliter les mobilités entre les différents campus par l'usage des mobilités douces

- En **objectivant les besoins réels** (trajets, volumes et horaires) non couverts par l'offre actuelle (ex. : mobilité entre Bouloie Temis et Campus Santé).
- Engager un **paragonnage national portant sur les mobilités nocturnes étudiantes** entre campus et centre-ville et en inter-campus, en lien avec l'opérateur actuel.
- Développer l'implantation de **stations Ginko VéloCité** dans et à proximité des campus, notamment du Campus Santé.



AXE 3

Améliorer la santé et le bien-être des étudiants, et lutter contre toutes les formes de précarités



Agir collectivement pour la santé étudiante.

- Soutenir toutes les **initiatives en faveur du bien-être, de la prévention, de la sensibilisation comme de pédagogie en matière de santé**, en articulation avec les partenaires (établissements, associations) et leurs stratégies propres.
- **Dans le cadre de Synergie Campus, et en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole, mettre en œuvre et animer un groupe de travail territorial dédié aux problématiques de santé étudiante**, ouvert à tous les établissements, opérateurs, ou dispositifs d'animation, du champ de la santé (médecine universitaire, infirmier scolaire, assistants sociaux, ARS, mutuelles étudiantes,

etc.). L'ambition sera d'améliorer la santé et le bien-être des étudiants du territoire de proximité et de proposer des parcours de santé cohérents, fluides, adaptés aux besoins des étudiants. L'objectif premier de ce groupe sera de faire l'inventaire de l'existant (dispositifs et actions), d'examiner les conditions de partage avec d'autres établissements ESR et de transférabilité à l'ensemble des étudiants, ainsi que d'identifier de nouvelles actions communes à mettre en place. **Le Contrat Local de Santé 2025-2029 porté par l'ARS, GBM, la Ville de Besançon et son CCAS aux côtés de 9 autres partenaires du territoire¹⁷ constitue une opportunité d'agir** par des actions de prévention et de promotion de la santé contre les inégalités sociales et territoriales de santé, spécifiques au public étudiant. Le CLS permet une cohérence d'intervention des dispositifs existants et la mise en œuvre d'un partenariat renforcé autour de l'accès aux soins, et aux actions de prévention et promotion de la santé.

- En 2022, **39% des consultations** dans les services de santé étudiante (SSE, anciennement SUMPPS) étaient en lien avec **des problématiques de santé mentale**, sujet déclaré « Grande cause nationale » 2025 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹⁸. En ce sens, il conviendra de **soutenir, et valoriser, à l'échelle locale des initiatives nationales** (Santé Psy Etudiant, Cnaé¹⁹, etc.), comme de **contribuer au déploiement des dispositifs locaux** (Conseil territorial en santé mentale du Doubs, Conseil Local en Santé Mentale et CLS).



Renforcer l'action en matière de lutte contre la précarité alimentaire, notamment des étudiants étrangers en objectivant les besoins et mobilisant les partenaires idoine.

- Prolonger le soutien à l'**épicerie solidaire Agoraé** de la Bouloie et réfléchir à son **essaimage sur d'autres sites** universitaires.
- **Favoriser l'émergence et le développement de lieux et pratiques alternatifs** permettant de réduire les formes de précarité, tout en répondant aux enjeux des transitions éco-environnementales (ressourcerie, épicerie solidaire, troc, circuit de seconde main, prêt numérique, dispositif de lutte contre la précarité menstruelle).

¹⁷ Préfecture du Doubs, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Doubs, Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs, Mutualité Sociale Agricole Franche-Comté, Education Nationale, Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, Centre Hospitalier Novillars, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Besançon et Métropole (CaPacités).

¹⁸ Site du [MESR](#).

¹⁹ Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants ([Cnaé](#)).



AXE 4

Piloter la concertation entre les acteurs



GBM doit endosser ce rôle de pilote en mobilisant son instance Synergie Campus, qui ne rassemble toutefois qu'une partie des acteurs de la vie étudiante), afin de :

- **faire se rencontrer tous les acteurs** (y compris les associations étudiantes, les établissements hors Besançon, les établissements privés, les alternants, etc.) ;
- **prolonger l'effort de caractérisation statistique engagé dans le STVE** pour se doter collectivement d'outils de mesure et de suivi dans le temps, et orienter les politiques publiques.
- **identifier les actions communes à mettre en place**, prioritairement sur la base d'une extension de l'existant à moyens constants en considérant l'enjeu de prise en charge d'étudiants non couverts par les dispositifs existants.
- Tout en **veillant à une bonne articulation de l'ensemble des animations à l'échelle territoriale** pour ne pas sur-solliciter les acteurs et garder une lisibilité des stratégies et plans d'actions.

IV.4. INDICATEURS CLES



- > Adhésion des étudiants à la plateforme d'accueil et d'informations vie étudiante (nombre de connexions, qualité de la réponse apportée par le chatbot IA, satisfaction des usagers)
- > Nombre de projets accompagnés dans le cadre de l'Appel à Projets « Soutien aux initiatives étudiantes » et nombre de projets soutenus techniquement.
- > Evolution du rang de Besançon dans les classements des villes étudiantes édités par les magazines spécialisés.
- > Réduction de l'engorgement du RU Santé (temps d'attente moyen pour obtenir son repas, places suffisantes pour déjeuner, déploiement d'alternatives sur le site)
- > Taux d'étudiants satisfaits de leur logement (loyer, emplacement, confort, superficie, sécurité...)
- > Taux d'étudiants satisfaits des moyens de transport pour se déplacer dans la communauté urbaine : bus, tram, vélo (amplitude horaire, fréquence, affluence, temps de trajet, zones desservies, ...)
- > Taux d'étudiants notamment hors Université ayant connaissance des services auxquels ils peuvent prétendre
- > Nombre d'actions réalisées et en cours répondant au plan d'actions territorialisé du STVE

#5

Construire une Ville-Campus collective et prospective



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

V.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Un écosystème complet, mobilisant de nombreux acteurs, nécessitant des dispositifs de concertation et de coopération efficaces



L'écosystème ESRI de GBM compte plus d'une **cinquantaine d'acteurs**. Chacun d'entre eux a son domaine d'intervention, son champ d'action, allant du local au régional, ses moyens et ses procédures d'intervention spécifiques.

Afin de bâtir une Ville-Campus cohérente, il est nécessaire de mettre en place des **modes de concertation et d'action collective** efficaces. La réussite du projet collectif de transformation du Campus Bouloie Temis a démontré la force de la coopération : coopération public-public inédite, mobilisation collective traduite dans un document-cadre stratégique et programmatique, capacité de sollicitation rapide de financements croisés, etc.

Il s'agit désormais d'élargir cette expérience réussie à l'échelle de l'ensemble de la Ville-Campus. La taille humaine de la ville, facilitant les contacts, les échanges, les actions communes par une connaissance intime et partagée du territoire, est un atout.

En parallèle, il est indispensable pour GBM de disposer **d'outils de mesure, d'évaluation** et de **pilotage** en lien avec l'écosystème ESRI, en s'appuyant sur des dispositifs existants tels que l'OFVE de l'UMLP, ou l'OTLE mis en place avec l'agence d'urbanisme AUDAB. La **collecte d'informations** sur l'écosystème ESRI, et surtout leur **mise en commun**, doit être améliorée.

Une adéquation offre de formation / emplois locaux à améliorer



Les différents établissements de formation ont mis en place des canaux pour tenter de vérifier l'adéquation des profils des étudiants diplômés avec les besoins des entreprises. Les retours d'information de la part des entreprises accueillant des stagiaires, des alternants ou recrutant des jeunes diplômés sont toutefois peu partagés collectivement.

GBM encourage les dispositifs collectifs dans ce domaine, en soutenant notamment le **CMQ** Microtechniques et Systèmes intelligents et en travaillant à l'émergence d'un CMQ Santé. Ces dispositifs sont d'autant plus importants qu'ils développent des **visions prospectives sur l'évolution des métiers**, permettant d'anticiper les évolutions des contenus de formation.



Des compétences de l'écosystème insuffisamment mobilisées au service de l'ensemble du territoire



Les **unités de recherche** du territoire sont **peu sollicitées** par la collectivité pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre de ses propres **politiques publiques**, en dépit de **nombreuses compétences disponibles** dans des domaines aussi variés que la gestion de l'eau et de l'environnement, l'habitat et l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la vulnérabilité des populations fragiles, etc.

Les apports de la recherche sont d'autant plus cruciaux que la collectivité doit faire face à de nouveaux enjeux, pouvant remettre profondément en cause les équilibres actuels : évolution démographique plutôt défavorable, transitions écologiques, énergétiques et économiques, émergence de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, précarités multiformes, remise en question des acquis scientifiques et de la légitimité des sciences...

A propos de ce dernier point, il faut souligner que les **actions de CSTI** actuellement mises en place avec le soutien de GBM (Fête de la Science, Nuit des Chercheurs) sont plutôt orientées vers un public déjà sensibilisé, et qu'il est nécessaire **d'élargir le public cible pour lutter efficacement contre la désinformation et la remise en question des résultats scientifiques**.

Dans l'esprit de la Ville-Campus, il s'agit pour la collectivité de **se doter d'appuis scientifiques solides** pour pouvoir faire face efficacement à ces nouveaux défis.

V.3. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION



AXE 1

Renforcer la dynamique collective pour une plus grande efficacité d'action



- Un rôle essentiel de **GBM** pour **rencontrer** individuellement et de manière régulière **tous les acteurs**, même les plus périphériques, recueillir auprès d'eux informations, données (voir ci-dessous), actions en cours et projets, afin de construire une **vision globale** de l'écosystème, et pour **maintenir** la **dynamique collective**.
- **Elargissement et redéfinition de la dynamique Synergie Campus** à l'échelle des **trois campus** de Besançon, permettant d'intégrer plus d'acteurs et d'intensifier leur connaissance mutuelle et des **problématiques communes**, pour définir un projet commun et partagé.
- Lancement d'une **prospective** urbaine et d'aménagement « **Ville-Campus 2040** » collective afin d'articuler les stratégies et prioriser les interventions, notamment dans la perspective d'émergence d'un prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER).
- Engagement et **participation** accrue des **étudiants** à la dynamique collective.



AXE 2

Se doter des outils de pilotage de l'écosystème ESRI et de son intégration dans la dynamique Ville-Campus



Une condition indispensable pour mener à bien le projet de Ville-Campus est de pouvoir disposer des **outils de pilotage**, allant du **recueil des données** et des **informations à l'évaluation** des **actions** mises en place. Pour ce faire, il importe :

- de continuer à **soutenir et à développer les observatoires**, au **premier rang desquels l'OTLE**, en renforçant son **rôle de concertation avec les acteurs locaux**, et en le positionnant comme levier de l'émergence d'initiatives innovantes, en réponse aux besoins identifiés.

- de mettre en place, en propre ou avec l'aide d'un prestataire, **des tableaux de bord et de suivi** des opérations réalisées sur le territoire de GBM.
- de **mieux formaliser les évaluations, études d'impact, retours d'expérience** et de partager largement ces analyses et documents avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.
- Par ailleurs, et en parallèle du développement de ces outils, il importe également de **prolonger l'engagement de la collectivité dans des arènes plus vastes, régionales et nationales**, permettant un travail de partage de bonnes pratiques, de veille active, de parangonnage, etc. ; sont notamment concernés ici au premier chef les réseaux CURIE et AVUF.



AXE 3

Rapprocher les compétences académiques de la vie de la Cité et des citoyens



Privilégier les **publics** les plus **éloignés de la science** dans les **actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)** soutenues par GBM.

- Il s'agit ici de **mieux répondre aux enjeux de la stratégie nationale de CSTI** : enjeu **Culturel** (remettre la science au cœur de la culture commune et créer du lien), enjeu **Démocratique** (éclairer le débat public et les choix politiques), enjeu **Educatif** (former les jeunes à exercer leur citoyenneté de manière éclairée), et enjeu **Social** : favoriser les facteurs d'inclusion.



Au-delà des stricts aspects de valorisation des résultats de recherche en termes d'innovation et de développement économique, il convient de **mobiliser plus intensivement et plus largement les compétences** portées par la **communauté académique** au service de l'ensemble de la vie de la Cité et des citoyens. Cette mobilisation peut revêtir plusieurs formes :

- **Impliquer les laboratoires et les chercheurs dans la conception, l'élaboration, voire la mise en œuvre et l'évaluation** des politiques publiques de la collectivité.
- Ces **collaborations recherche / collectivité sont à construire**, cela pourrait être initié via des expérimentations autour de l'innovation et de la prospective.

- La première étape est une **phase d'interconnaissance mutuelle** des deux sphères, passant par la sensibilisation des acteurs de la recherche aux politiques publiques innovantes (journées de rencontre et de partage) et, réciproquement, la sensibilisation des élus et services de GBM à l'innovation publique. La création récente du Lab Innovation Territoriale de GBM peut constituer le creuset d'une telle démarche.
- Dans un deuxième temps, il convient de **mettre en place un ou des dispositifs permettant de faire lien** entre acteurs de la recherche et services de la collectivité, autour de thématiques pouvant donner lieu à de telles collaborations. **Une première expérience est en cours de développement entre le Département Eau et Assainissement et l'Université**, sur des problématiques de gestion durable de la ressource en eau ; une démarche collaborative qui pourrait être étendue à d'autres politiques publiques.
- Il convient d'ores et déjà d'explorer, dans une vision prospective, **des modes de coopération plus pérennes** : mise en place de thèses CIFRE au sein de la collectivité, appels à projets auprès des acteurs de la recherche sur des besoins identifiés par la collectivité, voire la mise en place de structures de type LabCom associant laboratoires (de sciences techniques comme de sciences humaines et sociales), GBM, entreprises privées, ou de Lab Innovation local²⁰ en lien avec l'université.



Une de premières **études prospectives** mobilisant l'ensemble des acteurs de l'écosystème, académiques, institutions, entreprises devrait porter sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale** (GPECT), et déboucher sur une meilleure connexion de l'offre de formation aux besoins du tissu économique du site.

- Cette étude s'appuiera prioritairement sur les **acteurs intermédiaires entre l'offre de formation et la demande des entreprises** que sont les CMQ ou structures équivalentes. Le soutien de GBM à ces structures devra donc être prolongé dans cette optique.
- L'étude devra en outre **préconiser les formes et les moyens nécessaires pour pérenniser le processus de remontée des besoins des entreprises et du territoire, et le soutien à l'évolution des formations**, voire à la mise en place de nouveaux cursus quand ils n'existent pas encore sur le territoire, pour répondre aux besoins identifiés à moyen terme, pour tenir compte du décalage temporel entre mise en

²⁰ Il existe déjà deux Lab Innovation de portée régionale, l'un porté par la Préfecture de Région (Lab BFC), l'autre porté par la Région Bourgogne-Franche-Comté (Le Labo d'innovation et de coopération).

place d'une nouvelle formation et arrivée sur le marché du travail des personnes qualifiées.

- A ce titre, GBM portera une attention toute particulière aux dispositifs de **formation continue au niveau supérieur**, en lien notamment avec SeFoC'Al, le service de formation continue de l'UMLP, et les organismes consulaires.

V.1. INDICATEURS CLES



- > Nombre d'acteurs de l'écosystème mobilisés
- > Nombre d'instances Synergie Campus mises en œuvre
- > Réalisation de la prospective urbaine collective « Ville-Campus 2040 »
- > Mise en place du tableau de bord ; paramètres et données clés récoltées
- > Nombre d'analyses et d'études collectives menées
- > Nombre et nature des actions de CSTI soutenues
- > Nombre et typologie des participants aux actions de CSTI

ANNEXES



Schéma territorial
Enseignement Supérieur
Vie Etudiante
Recherche
& Innovation

ANNEXE 1 – GLOSSAIRE ESRI ET VIE ETUDIANTE

AER : Agence économique régionale	INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
AFEV : Association de la fondation étudiante pour la ville	IPAG : Institut de préparation à l'administration générale
ANR : Agence nationale de la recherche	ISIFC : Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté
ARS : Agence Régionale de Santé	ISBA : Institut supérieur des beaux-arts
AUDAB : Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté	IUT : Institut universitaire de technologie
AVUF : Association des villes universitaires de France	LPR : Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (2020)
BAF : Bureau des Associations Franc-Comtoises (fédération d'associations étudiantes)	LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (2007)
BFC : Bourgogne - Franche-Comté	MAPTAM : Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (2014)
BGE : réseau d'associations d'aide à la création d'entreprise, anciennement appelées boutiques de gestion	MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
CEO : Chief Executive Officer	NOTRe : Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (2015)
CFA : Centre de formation d'apprentis	OFVE : Observatoire de la formation et de la vie étudiante
CHU : Centre hospitalier universitaire	OTLE : Observatoire territorial du logement étudiant
CIC : Centre d'investigation clinique	PEPITE : Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche	PEPR : Programmes et équipements prioritaires de recherche
CLA : Centre de Linguistique Appliquée	PIA : Programme d'investissements d'avenir
CLS : Contrat Local de Santé	PMT : Pôle de compétitivité des microtechniques
CMQ : Campus des métiers et des qualifications	PUI BFC : Pôle Universitaire d'Innovation de Bourgogne Franche-Comté
CNRS : Centre national de la recherche scientifique	PVF : Pôle de compétitivité Véhicules du futur
Comue UBFC : Communauté d'universités et d'établissements « Université Bourgogne - Franche-Comté »	SATT : Société d'accélération du transfert de technologies
CPER : Contrat de plan Etat-Région	SDVE : Schéma directeur de la vie étudiante
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires	SINERGIES : Soins Intégrés, Nanomédecine, IA et Ingénierie pour la Santé
CSTI : Culture scientifique, technique et industrielle	SLESRI : Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
CTO : Chief Technology Officer	SRESRI : Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
DRARI : Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation	SSE : Service de santé étudiante
ECM : Ecole de commerce et de management	STVE : Schéma territorial de la vie étudiante
EFS : Etablissement français du sang	SUMPPS : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
ENSM : Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	UB : Université de Bourgogne
EPE : Etablissement public expérimental	UBE : Université Bourgogne Europe
ESN : European Student Network	UMLP : Université Marie et Louis Pasteur
ESRI : Enseignement supérieur, recherche et innovation	UMR : Unité mixte de recherche
ESTM : École supérieure du tertiaire et ses métiers	UTBM : Université de technologie de Belfort – Montbéliard
FEMTO-ST : Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique - Sciences et technologies	UTINAM : Univers, théorie, interfaces, nanostructures, atmosphère et environnement, molécules
FNB : Fabrique Numérique Besançon	
GBM : Grand Besançon Métropole	
IAE : Institut d'administration des entreprises	
ICE : Itinéraire chercheur entrepreneur (Région BFC)	
INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale	

ANNEXE 2 – LISTE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Acteurs institutionnels :

Anne VIGNOT, Présidente, GBM

Nicolas BODIN, Vice-Président Économie, Emploi, Insertion, Relance, Innovation et transition, Commerce et artisanat, GBM

Benoît VUILLEMIN, Vice-Président Attractivité et rayonnement, tourisme, enseignement supérieur, recherche, GBM

Catherine GUEY, Directrice ESR, Région BFC

Jean GUZZO, DRARI, DRARI BFC

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche :

Macha WORONOFF, Présidente, UMLP

Lamine BOUBAKAR, Administrateur provisoire, COMUE UBFC

Edwige HELMER LAURENT, Déléguée Régionale Centre-Est, CNRS

Fanny DELETTRE, Directrice, & Clémentine GAMONET, responsable cellule Interface et Maturation en Bioproduction, EFS BFC

Yann GODET, Directeur adjoint, Graduate school Intherapi

Pascal VAIRAC, Directeur, ENSMM / SUPMICROTECH

Vincent ARMBRUSTER, Directeur, ISIFC

Mathieu DUCOUDRAY, Directeur, ISBA

Claude FILISETTI, Directeur, ECM

Pascale MEOTTI, Directrice, ESTM-PIGIER

Acteurs de la vie étudiante :

Murielle BALDI, Directrice générale, Estelle NILSSON, Directrice de Cabinet, Jean-Marc QUEMENEUR, Directeur Adjoint, Crous BFC

Xavier MATHIS, Président, Association BAF

Acteurs de l'innovation, du transfert technologique et de l'accompagnement des entreprises :

Laurent LARGER, Président, Fondation FC Innov'

Yamina BELABASSI, Responsable relations extérieures, SATT SAYENS

Bénédicte MAGERAND, Directrice, DECA-BFC

Renaud GAUDILLIERE, Directeur général, Pôle de compétitivité PMT

Stéphane CLERGET, Directeur innovation, Fonds Régional Innovation (BPI)

Daniel HISSEL, Coordinateur, PUI UBFC

Marie-Hélène BASSET, Directrice, Culture action

Julien COLIN, Responsable de l'antenne Besançon - Palente & Julie CHETTOUH, Responsable pépinières et hôtel d'entreprises, BGE Franche-Comté

Yassine HAMIDOUCHE, Directeur, Fabrique Numérique Besançon

Guillaume BLANCHET, Directeur investissement, UI investissement

Bruno FAVIER, Directeur, Technopole TEMIS

ANNEXE 3 – LISTES DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DE CONCERTATION

Atelier Attractivité – 27 mars 2025			
ARMBRUSTER Vincent	ISIFC	GAUDILLAT Justine	ESN Besançon
BROCHET Charline	GBM	KOUZMINE Yaël	GBM
CABODEVILA Gonzalo	DRARI	MASSON Lauriane	UMLP
CHAPEY Florian	CLA / UMLP	MATHIEU Frédéric	ISBA
CLAUDIO Maïlys	UMLP	NILSSON Estelle	Crous BFC
DRUHEN Xavier	GBM	OUISSÉ Morvan	SUPMICROTECH
DUCOUDRAY Mathieu	ISBA	PORCHERON Patrice	UMLP
ENCLOS Valentin	BAF	SABANOVIC Aurélie	CMQ Santé
FAVRE Claudie	GBM	STEENBERGEN Marieke	UMLP
FILISSETTI Claude	ECM	TANNIER Cécile	UMR ThéMA
FOLTETE Emmanuel	SUPMICROTECH	VON PAPE Stéphanie	Région BFC

Atelier Innovation – 26 mars 2025			
ARMBRUSTER Vincent	ISIFC	LANET Eléonore	PUI BFC
BERGER Karine	AER BFC	LARGER Laurent	Fondation FC Innov'
BLANCHET Guillaume	UI Investissement	LEBLOIS Thérèse	FEMTO-ST
CABODEVILA Gonzalo	DRARI BFC	LERMERCIER Sophie	UMLP
CHETTOUH Julie	BGE FC	MAGERAND Bénédicte	DECA-BFC
COLOMER Jean-Baptiste	Région BFC	MOESCH Isabelle	PGI/UMLP
COMPAGNON Sylvain	DECA-BFC	MONNIN Alexandra	Bpifrance
DESCHAMPS LAURENT	PMT	MORGADINHO Hélène	GBM
FAVIER Bruno	Pôle TEMIS	ROBICHON Fanny	DECA-BFC
GUEY Catherine	Région BFC	SCHMITT Colette	DRARI BFC
HAMIDOUCHE Yassine	FNB	THUREL Charline	BGE FC
KOUZMINE Yaël	GBM	TRUCHOT Philippe	UMLP
LAGES José	UTINAM, CNRS/UMLP	VAIRAC Pascal	SUPMICROTECH

Ateliers Vie Etudiante – 9 et 22 avril 2025			
BARDOT Melissa	GBM / Direction Habitat	KOUZMINE Yaël	GBM / Service ESRI
BATAILLE Emmanuel	SUPMICROTECH	MAILLARD Sébastien	Info Jeunes BFC
BENGALA Saïd	SUPMICROTECH	METZGER Eléonore	Région BFC
BROCHET Charline	GBM / Service ESRI	MOUTURIER-GRILLOT Delphine	Crous BFC
CAMELIN Emilie	Région académique BFC	NILSSON Estelle	Crous BFC
CHOIGNARD Julie	Crous BFC	RUET Valentine	Crous BFC
COUDRY Sébastien	GBM	SERRAULT Yohan	BAF
DUCRET Laetitia	UMLP	SOURISSEAU Nathan	Ville de Besançon
ENCLOS Valentin	BAF		

PAO : Yaël KOUZMINE (GBM)

Crédits photographiques :

- > Altitude35 : pages 5 et 36
- > Eric CHATELAIN (GBM) : pages 1, 27 et 46
- > GBM : pages 5
- > Yoan JEUDY : page 46
- > Yaël KOUZMINE (GBM) : pages 27, 37 et 47
- > Julien ROBE (GBM) : page 36
- > Jean-Charles SEXE (GBM) : page 16
- > Karine TOUPANCE (Drone Up Vista) : page 26



Grand
Besançon
Métropole